

Témoignage. Jean-Marc Cleyrat s'est lancé dans l'élevage de poulets à Aubas dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Le prêt d'honneur et le soutien d'une société de cautionnement ont représenté une aide significative pour son projet.

Un prêt d'honneur et un cautionnement

Il y a cinq ans, si on avait dit à Jean-Marc Cleyrat qu'il élèverait des poulets dans quatre bâtiments flambant neufs, construits en contrebas de son chalet en bois à Aubas, il ne l'aurait sans doute pas cru. Employé au GER du Sarladais (Groupement d'employeurs rural), il avait certes une ferme avec quelques vaches à viande, des noyers et des céréales, mais « pas de quoi me dégager un salaire ». D'où sa situation de double actif et cette idée qui lui trottait dans la tête depuis deux, trois ans... « Au vu de la conjoncture, je me suis dit qu'il fallait que je prenne un virage. Il y a de plus en plus d'arrêt d'exploitations et de moins en moins de travaux demandés par les agriculteurs. Et je ne me voyais pas sur des machines à 60 ans. J'ai 45 ans. Si je devais changer, c'était maintenant », raconte Jean-Marc Cleyrat.

C'est en feuilletant le journal qu'il découvre que la filière volaille cherche des porteurs de projet pour se lancer dans la production de poulets. En 2015, il saute le pas et



Le soutien de la société de cautionnement Siagi a permis à Jean-Marc Cleyrat de ne pas avoir à hypothéquer son habitation personnelle pour garantir son prêt bancaire. (Ph. L. Lemaire)

contacte un technicien de Périgord aviculture. Ça sera pourtant avec Sud-Ouest volailles qu'il fait affaire et ose monter un projet qui gagne en ambition au fur et à mesure qu'il discute avec ledit technicien. « Au départ, je voulais continuer de travailler à mi-temps au GER et

ne faire tourner qu'un bâtiment. Il m'a dit que j'avais la place de fonctionner avec quatre bâtiments. Je suis allé voir d'autres exploitations avant de me lancer. Tous avaient le même discours : "Nous ne faisons pas fortune mais nous vivons sans perdre de l'argent." Ça m'a inspi-

ré. » Jean-Marc Cleyrat se lance à l'automne 2015 pour démarcher les banques.

Déblocage tardif du prêt

En parallèle, il prend contact avec la Chambre d'agriculture pour obtenir un prêt d'honneur auprès d'Initiative Périgord. « Ce prêt de 20 000 €, pour moi, c'était comme une DJA (Dotation jeune agriculteur). Ça m'a permis d'avoir un peu de trésorerie. En plus, en passant devant la commission pour défendre mon dossier, j'ai eu un premier contact avec la Siagi (société de cautionnement, ndlr). Ce sont eux qui se sont portés caution pour mon prêt bancaire, et m'ont permis de ne pas hypothéquer mon habitation personnelle mais juste l'outil de travail. »

La Siagi a cautionné à hauteur de 30 % le prêt bancaire que Jean-Marc Cleyrat demande à la banque, en plus de cautionner son terrain et les bâtiments. Mais le déblocage de l'argent auprès de la banque, pourtant partante au

début du projet, met énormément de temps.

Nous sommes début 2016 et Jean-Marc Cleyrat a déjà entamé les travaux de terrassement sans voir le moindre sou arriver. « J'ai dit à l'entrepreneur de tout stopper et d'attendre. Le contexte de la grippe aviaire a plombé mon dossier. » Il perd deux mois. Au lieu de rentrer ses premiers poulets en mars, c'est à ce moment qu'il redémarre les travaux pour inaugurer les bâtiments en juillet et rentrer ses premiers 17 600 poussins dans la foulée.

Jean-Marc Cleyrat aura finalement réussi à diversifier son activité avec l'aide de deux types de financements innovants sur lesquels s'est adossé son prêt bancaire. Il aurait pu se contenter du prêt pour construire le site, « mais le reste, c'était de la trésorerie ». Et de la trésorerie, il en faut, évidemment.

LAETITIA LEMAIRE